



Samedi 28 novembre 15h – 00h00

PUBLICITE :

- Annonces dans les journaux : La Dépêche, le Petit Journal (départements 32 et 82).
- Affichage dans un rayon de 30 km autour de Solomiac.
- Affichettes disponibles auprès des offices de tourisme, syndicats d'initiative, campings,...
- Annonces radiophoniques et sur sites internet

REGLEMENT INTERIEUR :

- 1- Le choix de l'emplacement incombe au Comité des Fêtes. Il sera tenu compte le plus largement possible des désirs exprimés par les exposants. Toutefois, les exposants ne sont pas autorisés à se placer sans l'accord d'un responsable du Comité des Fêtes.
- 2- Les exposants prioritaires pour le placement sont ceux ayant réservé et payé à l'avance leur emplacement.
- 3- Tout emplacement, même réservé et payé, sera considéré vacant à partir de 18h30, si l'exposant n'a pas prévenu de son retard.
- 4- La dégradation ou le vol sont à la charge de l'exposant. Les organisateurs ne pourront être tenus responsables de vol ou de dégradation qui pourraient survenir sur les stands.
- 5- L'accueil et le placement des exposants se font **à partir de 13h00** par un responsable du Comité.
- 6- Le comité des fêtes se réserve le droit de surprendre ou annuler de plein droit est sans indemnité d'aucune sorte dans tous les cas de force majeure(évènement climatique, contexte sanitaire , décision préfectorale)

EMPLACEMENTS :

4 mètres de façade donnant droit à une prise 220 volts / 7,5 ampères.

Votre matériel électrique doit être en bon état et ne doit pas surcharger les prises que nous mettons à votre disposition. **Les spots halogènes sont interdits.**

Sont à votre charge les fournitures de tables, tréteaux et les moyens d'éclairage.

TARIFS et CONDITIONS de RESERVATION :

Le prix de votre emplacement est de 25 € pour 4 mètres au-delà c'est 5€ de plus par mètre

La réservation se fait par retour du bulletin d'inscription ci-joint, signé et accompagné du règlement du droit de place, au plus tard le **8 novembre 2026**,

Les places non payées ne seront pas considérées réservées,

Des inscriptions sur place pourront être acceptées, selon les places disponibles.

Le comité se laisse le droit d'annuler et/ou d'ajuster le tarif en fonction des conditions sanitaires actuelles.

Bulletin d'inscription

Nom-Prénom ou Raison Sociale :

Adresse:

Code Postal : Ville :

Tel Fixe: Tel Portable :

Adresse e-mail :

Nature de l'activité :

Dimension approximative du stand :

→ Afin de faciliter le paiement, il vous sera demandé de joindre un chèque par marché libellé à l'ordre du "Comité des Fêtes de Solomiac" en règlement de vos réservations. Cela sera plus facile pour le remboursement en cas d'annulation des manifestations.

→ Je souhaite avoir une facture : **OUI** ☐ **NON** ☐

Observations éventuelles :

.....

.....

.....

.....

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter.

Fait à : Le

Signature :

Avant d'envoyer le règlement veuillez appeler le 0678711595 (Véronique Larribeau)

Adresse d'envoi : Larribeau Véronique 3 place de la halle 32120 Solomiac

Ordre du chèque : Comité des fêtes de Solomiac